

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 40073

Numéro SIREN : 778 127 613

Nom ou dénomination : Airbus Atlantic

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt 538

AIRBUS ATLANTIC

Société par actions simplifiée au capital de 291.280.000 euros
Siège social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal - 17300 ROCHEFORT
RCS La Rochelle 778 127 613
(La « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2023**

TROISIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 100.053.035 euros au poste « AUTRES RESERVES ».

Répartition après affectation :

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 2.456.228.630 euros et celui des autres réserves à 436.289.306 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée.

Certifié Conforme



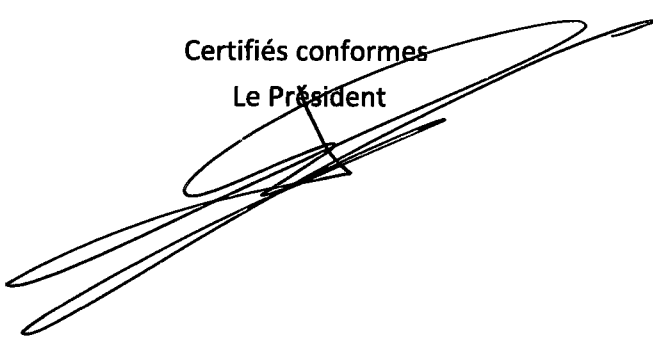
Le Président
Monsieur Cédric GAUTIER

AIRBUS ATLANTIC

Société par actions simplifiée au capital de 291.280.000 euros
Siège social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal - 17300 ROCHEFORT
RCS La Rochelle 778 127 613

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
(Bilan, compte de résultat et annexes)

Certifiés conformes
Le Président



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>AIRBUS ATLANTIC SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>0000 ZI de l'ancien arsenal 17300 Rochefort</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 7 8 1 2 7 6 1 3 0 0 0 4 1</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA		0	0		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ	31 241 520	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 993 123	
		Fonds commercial (1) AH	AI	829 505 600	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	1 866 734	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	27 362 690	
		Constructions AP	AQ	175 454 771	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	247 235 708	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	11 451 578	
		Immobilisations en cours AV	AW	70 361 679	
		Avances et acomptes AX	AY	29 730	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	114 833 255	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	54 113 130	
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	8 000	
	TOTAL (II) BJ		2 776 128 764	1 206 671 246	1 569 457 518
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	182 422 529
En cours de production de biens BN			BO	1 419 250 422	
En cours de production de services BP			BQ		
Produits intermédiaires et finis BR			BS	185 030 022	
Marchandises BT			BU	0	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	507 072	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	723 543 977	
		Autres créances (3) BZ	CA	40 930 220	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	190 046 224		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 268 377		
	TOTAL (III) CJ	CK	154 020 203	2 744 998 842	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif* (VI) CN		118 546		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		5 675 266 356	1A 1 360 691 449	4 314 574 907	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	4 004 057	(3) Part à plus d'un an CR	4 000 000
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise AIRBUS ATLANTIC SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :291 280 000.....)	DA	291 280 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 541 573 579
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	0
	Réserve légale (3)	DD	20 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	536 342 341
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-100 053 035
	Subventions d'investissement	DJ	736 740
	Provisions réglementées *	DK	166 349 004
	TOTAL (I)	DL	2 456 228 630
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	130 802 247
	Provisions pour charges	DQ	226 620 217
	TOTAL (III)	DR	357 422 464
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	234 803 777
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	94 311 499
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	807 872 046
	Dettes fiscales et sociales	DY	171 688 543
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0
	Autres dettes	EA	54 673 397
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	136 983 701
TOTAL (IV)	EC	1 500 332 962	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	590 852
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 314 574 907	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 445 903 684	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AIRBUS ATLANTIC SAS							Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	0	FB		FC	0	
	Production vendue {	biens *	FD	2 872 706 942	FE	289 404 329	FF	3 162 111 271
			FG	464 867 555	FH	105 969 805	FI	570 837 359
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 337 574 496	FK	395 374 133	FL	3 732 948 630	
	Production stockée*				FM	910 019 935		
	Production immobilisée*				FN	1 205 851		
	Subventions d'exploitation				FO	11 015 263		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	139 069 408		
	Autres produits (1) (11)				FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 794 259 087
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	0	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	932 424 754	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	51 022 883	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 920 332 399	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	34 872 692	
	Salaires et traitements*					FY	498 928 849	
	Charges sociales (10)					FZ	227 322 552	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	94 067 034	
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	94 887 618	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	51 520 603	
	Autres charges (12)					GE	8 395 638	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 913 775 023	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-119 515 936	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	331 500	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 834 690	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 822 662	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 535 960	
	Différences positives de change					GN	32 994 474	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	41 519 286	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	118 546	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 827 500	
	Différences négatives de change					GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	4 946 046	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	36 573 240	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-82 942 696	

Désignation de l'entreprise AIRBUS ATLANTIC SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	129 532	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	29 826 844	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 956 375	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 750 565	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	29 457 482	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	31 208 046	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1 251 671	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	21 480 802	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-5 622 134	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 865 734 748	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 965 787 784	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-100 053 035	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	0
		- Crédit-bail immobilier	HQ	1 257 728
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	6 988 852	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 086 050	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	5 893	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 125 077	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 498 750	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles		412 783		
Amortissements dérogatoires		28 734 034	29 826 844	
Pénalités et amendes fiscales		1 335 383		
Pénalités sur marchés, achats et ventes		2 399		
Quote-part subvention d'investissement virée au résultat			83 167	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

[Airbus Amber]

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Création d'Airbus Atlantic

Avec effet le 1^{er} janvier 2022, le groupe Airbus a procédé à la réorganisation de ses activités aérostructures en France dans l'objectif d'intégrer au sein de STELIA Aerospace les activités aérostructures d'Airbus Operations exploitées sur ses sites de Nantes et de Saint-Nazaire ainsi que les activités associées situées à Toulouse, en vue de (i) construire un actif stratégique dans le domaine des aérostructures au sein du groupe Airbus et (ii) bâtir une structure aérostructures de premier plan.

L'opération a pris la forme d'un apport partiel d'actifs de la branche d'activités aérostructures par Airbus Opérations SAS à STELIA Aerospace SAS. En rémunération de cet apport 91 280 000 actions nouvelles ont été émises et attribuées à Airbus Operations via une augmentation de capital de 91 280 000 euros et d'une prime d'émission de 1 160 036 569 euros. Dans le même temps, la dénomination sociale de la société STELIA Aerospace a été modifiée en Airbus Atlantic. A la même date, Airbus Operations a effectué une distribution exceptionnelle en nature de ses titres Airbus Atlantic au profit d'Airbus SAS. A l'issue de ces opérations Airbus SAS est devenue l'actionnaire unique d'Airbus Atlantic.

Simultanément à la réalisation de l'apport, Airbus SAS a cédé à Airbus Atlantic son activité de prestation de services de responsable de la performance du flux industriel de l'usine de Nantes et responsable des activités de configuration management et de gestion des modifications majeures et nouveaux développements "ODBN" pour un montant de 721 milliers d'euros.

Taux garanti

Airbus Atlantic facture les entités d'Airbus, en particulier Airbus Operations, en dollars, alors qu'une partie importante de ses coûts opérationnels est en euros. Ceci génère pour Airbus Atlantic une exposition à la variation du taux de change EUR/USD. Dans le cadre de création d'Airbus Atlantic et afin de couvrir cette exposition il a été mis en œuvre un " mécanisme de taux garanti " entre Airbus Atlantic, Airbus Opération SAS et Airbus SAS.

Ce mécanisme, révisable annuellement, vise à garantir un taux de change EUR/USD applicable aux ventes de biens et de services d'Airbus Atlantic à Airbus. Ce taux de change garanti reflète le taux moyen EUR/USD du portefeuille des contrats de vente à terme d'Airbus SAS. Au cours de l'exercice 2022, le taux garanti s'établit à 1,2475 \$/€.

Invasion de l'Ukraine par la Russie

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et les restrictions de contrôle des exportations et sanctions internationales qui en ont résulté à l'encontre de la Russie, Biélorussie et certaines entités et personnes russes ont entraîné une perturbation des activités de la société, de ses opérations, de la gestion des données et de la chaîne d'approvisionnement.

À la suite de l'imposition de restrictions et de sanctions en matière de contrôle des exportations par l'UE, le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres pays concernés par l'activité de la société, le groupe Airbus a annoncé qu'il avait suspendu la livraison d'avions et de services de soutien à des clients russes ainsi que la fourniture de pièces de rechange, d'équipements et de logiciels à la Russie. La société se conforme à toutes les réglementations et sanctions applicables à ses installations et opérations en Russie.

La crise a augmenté l'exposition de la société au risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement. Une partie du titane utilisé par la société provient de Russie, à la fois directement et indirectement par l'intermédiaire des fournisseurs de la société. Bien que les risques géopolitiques soient intégrés dans les politiques d'approvisionnement en titane de la société, l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la capacité de la société à s'approvisionner en matières premières et en composants et toute extension future des sanctions font l'objet d'un examen permanent.

Le chiffre d'affaires et les résultats d'Airbus Atlantic n'ont pas été affectés de manière significative par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

[Airbus Amber]

Environnement macro-économique

En 2022, la société a évolué dans un environnement macroéconomique défavorable en raison de l'inflation élevée, de la crise énergétique, de la hausse des taux d'intérêt, mais aussi des effets résiduels de la pandémie de COVID-19.

Au cours de l'année 2022, la société a connu des augmentations de ses tarifs de main-d'œuvre, en raison des hausses de salaires mais aussi de la distribution de primes exceptionnelles accordées aux employés pour les aider à faire face à l'inflation et à la crise énergétique. Par ailleurs, elle a également fait face à des augmentations du coût des matières premières et de l'énergie.

En outre, le renforcement du dollar américain par rapport à l'euro a eu un impact négatif sur l'évaluation à la valeur de marché du portefeuille de couverture, tandis que la hausse des taux d'intérêt a entraîné une diminution des obligations au titre des prestations définies des plans de pension. Les augmentations associées des taux d'actualisation n'ont pas entraîné de charges de dépréciation des actifs à long terme.

Cet environnement a encore accru l'exposition de la société aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Cette perturbation de la chaîne d'approvisionnement a entraîné des pénuries ou des retards dans l'acheminement des matériaux et des pièces, ce qui a gêné la société. Sur le programme de la famille A320, la trajectoire de montée en cadence a été adaptée avec les fournisseurs. Le groupe Airbus progresse désormais vers un taux de production mensuel de 65 appareils d'ici la fin 2024 et de 75 en 2026. Le taux de production mensuel de l'A330 est passé à environ 3 à la fin de 2022 comme prévu et le groupe vise désormais à atteindre la cadence de 4 en 2024. La cadence mensuelle de l'A350 est désormais d'environ 6 appareils. Afin de répondre à la demande croissante de gros porteurs dans le cadre de la reprise du trafic aérien international, et suite à une étude de faisabilité avec la chaîne d'approvisionnement, le groupe vise désormais un taux de production mensuel de 9 A350 à la fin de 2025.

Nouvel accord de protection sociale

Le 25 février 2022, un nouvel accord sur la protection sociale Santé et Prévoyance a été signé en France. En compensation, à partir du 1^{er} janvier 2024 les salariés partant en retraite devront désormais effectuer leur préavis.

Compte tenu des principes comptables appliqués par la société (méthode du corridor) l'impact n'est pas significatif.

[Airbus Amber]

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

[Airbus Amber]

COMPARABILITE DES COMPTES

L'opération d'Apport Partiel d'Actifs par Airbus Opérations SAS (cf. Faits significatifs de l'exercice) a eu un effet significatif sur les comptes d'Airbus Atlantic.

La rémunération de l'Apport a été déterminée sur la base de la valeur réelle de la Branche d'Activité et de STELIA Aerospace.

Dans la mesure où l'Apport implique des sociétés sous contrôle commun, l'inscription de l'Apport dans les livres de STELIA Aerospace s'est faite à la valeur nette comptable des éléments apportés.

Les principaux éléments d'actif et de passif apportés au 1^{er} janvier 2022 sont les suivants:

Rubriques en milliers d'€	Apport
Fonds de commerce	440 000
Autres immobilisations incorporelles	683
Immobilisations corporelles	328 019
Immobilisations financières	0
Total actif immobilisé	768 702
Stocks et encours	276 132
Créances clients	4 359
Autres créances et charges constatées d'avance	17 770
Disponibilités	870 000
Total actif	1 936 963

Rubriques en milliers d'€	Apport
Capital social ou individuel	91 280
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 160 037
Amortissements dérogatoires	134 773
Total capitaux propres	1 386 090
Provisions pour risques et charges	146 647
Dettes fournisseurs	284 775
Provisions règlementées	0
Total passif	1 936 963

La société a estimé l'impact du résultat des activités apportées en 2021 afin d'avoir des éléments de comparabilité.

Les activités apportées auraient généré en 2021 un chiffre d'affaires estimé à 1,8 milliards d'euros et un résultat d'exploitation estimé nul.

[Airbus Amber]

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1er janvier 2018 relatif au Plan Comptable Général et des conventions dites règles et méthodes comparables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ou d'apport. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | | |
|---------------------------------------|---|-------------|
| • Concessions, brevets, licences | | 7 ans |
| • Logiciels | | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants | |
| • Agencements, aménagements | | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

[Airbus Amber]

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture future, des consommations passées et de la famille des marchandises en stocks.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

Une provision complémentaire est enregistrée si un indice de perte de valeur est identifié.

3.4 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses ventes en USD (position nettes :ventes moins achats) via le mécanisme de taux garanti (cf. Faits significatifs de l'exercice) ou en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS SE pour ses activités commerciales hors groupe.

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.

Les comptes courants en devises sont réévalués au taux spot fin de mois et ces différences de change sont comptabilisées dans le résultat financier.

3.5 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation. Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par unité d'oeuvre produite.

3.6 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité.

3.7 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

[Airbus Amber]

3.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC.

Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements d'Airbus Atlantic se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net d'Airbus Atlantic concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses (mises à jour et ajustement des hypothèses) soit d'effets d'expérience (différences dues à l'évolution des données des salariés) ex : augmentation salaires. Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

Le coût des services rendus dans l'exercice	Acquisition d'une année de droits supplémentaires
Le coût financier	Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
Le coût des services passés	Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
Les écarts actuariels	Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
L'effet des cessations & liquidations	Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

[Airbus Amber]

3.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoyait que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputable sur les profits futurs de l'entreprise.

La société mère est :

AIRBUS SAS

2 Rond-Point Emile Dewoitine

31700 Blagnac

3.10 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe d'Airbus Atlantic est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Les principales entités du groupes d'Airbus Atlantic étant elles-mêmes consolidées par AIRBUS, le sous-groupe est exempté de produire des comptes consolidés.



NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Apport	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, remboursements, reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	500 828	445 702	9 658	- 168	956 021 (1)
- dont en cours	5 336	99	6 211	- 146	6 164
ACTIFS CORPORELS	581 245	990 554	94 923	- 15 568	1 651 154
- dont en cours	4 907	47 693	82 597	- 59 133	71 157
ACTIFS FINANCIERS	118 847	-	51 104	- 997	168 954
- dont filiales	118 717	-	51 096	-	168 946
TOTAL GENERAL	1 200 920	1 436 256	155 685	- 16 732	2 776 130

(1) Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€ et fonds de commerce apporté dans le cadre de la création d'Airbus Atlantic : 440 000 K€

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 54.1 M€ et sont à plus de 1 an.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Apport	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	74 849	5 020	12 184	- 4 639	87 414
ACTIFS CORPORELS	382 316	662 535	84 779	- 10 373	1 119 257
TOTAL GENERAL	457 165	667 554	96 964	- 15 012	1 206 671

[Airbus Amber]

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2022, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS En milliers d'€	Apport			31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	225 804	67 483	158 321	262 966	80 542	182 423	13 382
En-cours de production	96 400	7 030	89 370	1 422 532	3 282	1 419 250	200 230
En-cours d'étude							302 422
Produits intermédiaires et finis	452		452	208 288	49 105	159 183	138 302
Marchandises	27 990		27 990	25 846		25 846	
TOTAL	350 646	74 513	276 133	1 919 632	132 929	1 786 703	654 337

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 242 M€ versus 84M€ au 31 décembre 2021. Ils correspondent essentiellement aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2022, le capital social se décompose en 291 280 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2022
Capitaux propres à la clôture du 31 décembre 2021 avant affectations	1 090 871
Affectation du résultat 2021 à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	79 892
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 170 763
Variations du capital ⁽²⁾	91 280
Variations des primes, réserves, report à nouveau ⁽²⁾	1 160 037
Variations des provisions réglementées ⁽²⁾	133 680
Variations des subventions d'investissement	521
Résultat de l'exercice	(100 053)
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant Affectation	2 456 229

(1) Conformément à la décision de l'Associé Unique du 30 juin 2022

(2) Conformément au traité d'apport partiel d'actifs du 26 octobre 2021 relatif à la création d'Airbus Atlantic, le nombre d'actions émises s'élèvent à 91 280 000 actions.

[Airbus Amber]

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début d'exercice	Apport	Dotations	Reprises	31/12/2022
POUR RISQUES, dont :	116 866	12 021	39 832	37 917	130 802
. Pour pertes à terminaison	78 522		-	5 694	72 828
					-
POUR CHARGES, dont :	85 252	135 187	16 159	9 978	226 620
. Pour engagement de retraite (cf.§ 3.8 & 5.6)	76 280	120 104	12 294	5 411	203 267
. Pour médaille du travail	7 992	12 075	527	2 680	17 914
POUR DEPRECIATION, dont :	79 535	74 529	94 888	94 931	154 021
. Actif circulant : Stocks	55 990	74 514	92 090	89 665	132 929
. Actif circulant : Créances Clients	23 545	15	2 798	5 266	21 091
TOTAL GENERAL	281 654	221 737	150 878	142 826	511 443

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des garanties, des pénalités et des litiges.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception des avances remboursables des programmes A321, A350, Bombardier G7500, TIC H175 et le Falcon F10X dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 430 M€ versus 164M€ au 31 décembre 2021.

Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 249 M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 180 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	31/12/2021	31/12/2022
Avances remboursables	48 239	54 429
<i>Dont intérêts courus</i>	1 099	1 940
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	197 985	179 262
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	1 063	1 112
TOTAL	247 287	234 804

[Airbus Amber]

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 137 M€ (versus 105M€ au 31 décembre 2021) et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lesquels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	3 338	89%	1 083	78%
Export	395	11%	301	22%
TOTAL	3 733		1 384	

Les activités apportées auraient généré en 2021 un chiffre d'affaires estimé à 1,8 milliards d'euros.

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Transferts liés aux charges de personnel	2 100
Indemnités assurances	25
TOTAL	2 125

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 246,63 M€ et concernent essentiellement les projets SA, A350 et Cabin versus 102,6 M€ en 2021.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Divers produits exceptionnels	130
Reprises aux amortissements dérogatoires nettes des dotations	370
Diverses charges exceptionnelles	(1 751)
TOTAL	(1 252)

Le résultat exceptionnel est composé de pénalités et amendes pour 1,3 M€.

[Airbus Amber]

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

Compte tenu du déficit fiscal, la charge d'impôt de l'exercice est nulle.

Le montant des crédits d'impôts s'élève à 5.3 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2022 est de 25%. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Au 31 décembre 2022, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 195 millions d'euros en augmentation de 107 M€.



AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société ne comptabilise pas d'impôt différé au titre des différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 327 M€ et les déficits fiscaux reportables à 195 M€.

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats sont exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	2 140	1 062
Employés, techniciens et maîtrises	4 973	2 002
Agents de fabrication	2 699	929
Contrats Pro & assimilés	9	13
Total	9 822	4 006

Au 01/01/2022, l'opération d'apport partiel d'actifs a donné lieu au transfert de 5 881 salariés vers Airbus Atlantic.

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	Début d'exercice	Apport	31/12/2022
<u>Engagements donnés</u>			
Cautions crédit-bail *	41 191	1 119	39 970
Cautions restitution acompte	2 333		2 479
Cautions diverses	9 092		
Cautions de bonne exécution performance	5 219		5 878
Garantie consentie	649		

* Les cautions au titre du crédit-bail incluent les cautions auprès des crédits-bailleurs de nos filiales pour un montant de 39,1M€ au 31/12/2022.

Par ailleurs, Airbus Atlantic S.A.S. s'est engagé à couvrir les besoins de financement de Stelia Aéronautique Canada pour les 12 prochains mois et pour un maximum de \$135m.

[Airbus Amber]

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	11 539	678	4 992

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	339	0	0	339	0

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.8.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	0,8%
Taux d'augmentation des salaires	3%
Taux de charges patronales management	50,5%
Taux de charges patronales non management	45,2%
Table de mortalité	INSEE TD/TV 2016 - 2018

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
Dettes actuarielle à l'ouverture	97 518
Transfert dette actuarielle d'Airbus Opération SAS	142 992
Coût des services rendus	11 601
Coût financier	2 570
Prestations versées au cours de l'exercice	(5 411)
Ecart actuariels générés sur l'exercice	(46 563)
Modification de régime sur l'exercice	(45 919)
Dettes actuarielle à la clôture (A)	156 787

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	(21 238)
Ecarts générés sur l'exercice	46 563
Modification de régime sur l'exercice	45 919
Amortissement écarts actuariels	(24 496)
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	46 749

	Cf. §4.6
PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)	203 267

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

En millions d'euros et conformément aux règles comptables locales :

Rubriques	Stélla Aérospat Composites	Stélla North America Inc.	Stélla Aerospac Maroc	Stélla Aéronauti Canada Inc.	Aérofla Construction Aéronauti du Maroc	Stélla Aérospac Tunisie	Portallian Engineering	Stélla Aerospac Portugal	Stélla Saint Laurent
Pays	France	Canada	Maroc	Canada	Maroc	Tunisie	France	Portugal	Canada
Exercice clos le	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
SIREN	330316381	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	824042170	N/A	N/A
Pourcentage détention	100%	100%	99,98%	100%	99,87%	100%	51%	100%	100%
Valeur des titres	41,6	3,3	5,0	0,0	24,7	17,7	3,4	2,3	16,9
Dépréciation des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes Encaissés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Chiffre d'affaires	51,1	22,0	30,2	313,9	92,0	94,1	3,5	17,3	18,7
Exercice précédent	50,0	32,3	26,1	313,8	80,7	69,9	3,6	10,6	23,2
EBIT (1)	-7,7	-4,1	0,8	-20,2	0,0	7,9	0,3	0,9	0,0
Exercice précédent	-2,3	-1,8	1,0	-0,4	0,4	1,2	0,8	0,3	0,2
Intérêts et autres produits financiers (Incluant les effets de change s/éand.)	0,8	-0,5	0,2	-0,7	-1,1	-0,6	0,0	-0,5	-1,3
Exercice précédent	0,4	-0,6	-0,3	-1,6	-0,2	-0,7	0,0	-0,3	-1,0
Impôt	0,2	1,3	0,3	-0,2	0,4	-0,6	0,0	-0,1	1,7
Exercice précédent	0,2	-0,7	0,3	-0,7	0,4	-0,1	0,1	0,0	-1,1
Résultat net	-6,7	-3,3	0,8	-21,1	-0,1	2,9	0,3	0,3	0,3
Exercice précédent	-1,6	1,8	0,4	-1,3	-0,3	0,4	0,7	0,0	-1,9
Endettement (net de cash) + Avances conditionnées	0,6	11,9	-6,4	20,4	-0,8	-2,1	-0,9	30,6	5,4
Exercice précédent	1,1	11,9	-3,2	22,9	23,8	10,3	-1,2	30,0	-5,3

(1) E.B.I.T. : Earnings Before Interest and Taxes (Résultat avant intérêts et impôts)

[Airbus Amber]**5.8 CHANGE ET VENTES A TERME**

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS SE des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

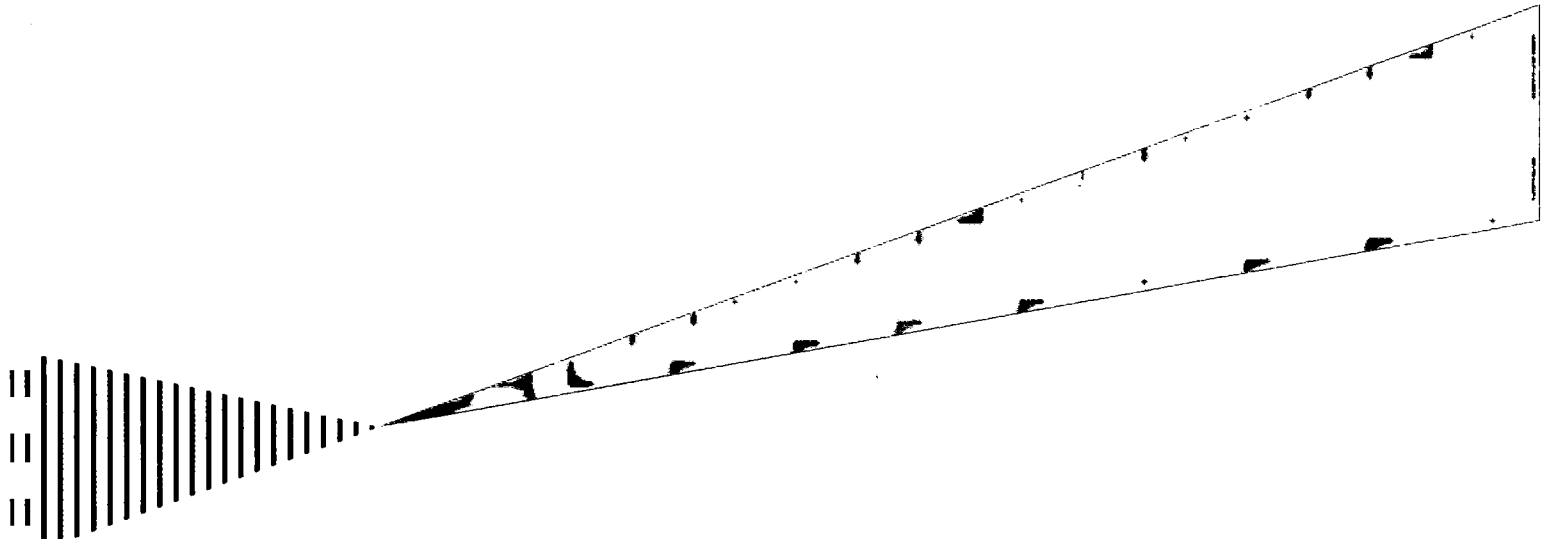
	2021	2022
Nombre d'opérations au 31 décembre	302	173
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	1 659	707
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	1 338	871
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,1326	1,0666
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	1 464	663
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0	1
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	107	96

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 9 M€ versus 13,5M€ en 2021.

5.9 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Les informations relatives aux rémunérations sont disponibles dans le bilan social de la société.

Copie certifiée
conforme, à Colomiers
le 27 septembre 2023

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.

Airbus Atlantic

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Airbus Atlantic

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus Atlantic,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus Atlantic relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Création d'Airbus Atlantic » de l'annexe des comptes annuels portant sur l'apport partiel d'actifs de la branche d'activités aérostructures par Airbus Opérations S.A.S. à Airbus Atlantic.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▷ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▷ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▷ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Mathilde Ferrand



Jérôme Guirauden

[Airbus Amber]

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4.314.575 milliers d'euros, et au compte de résultats, dont le chiffre d'affaires est de 3.732.949 milliers d'euros et dégageant une perte de (100.053) milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

[Airbus Amber]

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé I			0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds de commerce	829 506	0	829 506	388 282
Frais de développement	75 140	43 899	31 242	31 415
Concessions, brevets, droits similaires	49 508	43 515	5 993	4 377
Immobilisations incorporelles en cours	1 867	0	1 867	1 906
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	60 817	33 454	27 363	7 916
Constructions	430 528	255 073	175 455	88 551
Installations techniques, matériel, outillage	1 046 241	799 006	247 236	94 852
Autres immobilisations corporelles	43 176	31 724	11 452	2 701
Immobilisations corp. en cours	70 362	0	70 362	4 877
Avances et acomptes	30		30	30
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	114 833	0	114 833	66 957
Créances rattachées à participations	54 113	0	54 113	51 878
Prêts	0		0	12
Autres immobilisations financières	8	0	8	0
TOTAL II	2 776 129	1 206 671	1 569 458	743 755
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	262 965	80 542	182 423	13 382
En-cours de production de biens	1 422 532	3 282	1 419 250	502 653
Produits intermédiaires et finis	234 135	49 105	185 030	138 302
Avances, acomptes versés/commandes	507	0	507	828
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	744 635	21 091	723 544	388 258
Autres créances	40 930	0	40 930	50 087
DIVERS				
Disponibilités	190 046	0	190 046	329 799
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 268	0	3 268	3 203
TOTAL III	2 899 019	154 020	2 744 999	1 426 512
Ecarts de conversion actif IV	119		119	1 536
TOTAL GENERAL (I à IV)	5 675 266	1 360 691	4 314 575	2 171 802

Nb : les comptes au 31 décembre 2021 sont antérieurs aux opérations de restructurations ayant conduit à la création d'Airbus Atlantic le 1^{er} janvier 2022 (Cf. Faits significatifs de l'exercice).

[Airbus Amber]

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	291 280	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 541 574	381 537
Réserve légale	20 000	20 000
Autres réserves	536 342	456 450
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(100 053)	79 892
Subventions d'investissements	737	215
Provisions règlementées	166 349	32 669
TOTAL I	2 456 229	1 170 763
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	130 802	116 866
Provisions pour charges	226 620	85 252
TOTAL II	357 422	202 119
DETTES		
Emprunts, dettes fin. Divers	234 804	247 287
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	94 311	89 785
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	807 872	256 177
Dettes fiscales et sociales	171 689	78 065
Autres dettes	54 673	22 776
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	136 984	104 830
TOTAL III	1 500 333	798 920
Ecart de conversion passif IV	591	0
TOTAL GENERAL (I à IV)	4 314 575	2 171 802

Nb : les comptes au 31 décembre 2021 sont antérieurs aux opérations de restructurations ayant conduit à la création d'Airbus Atlantic le 1^{er} janvier 2022 (Cf. Faits significatifs de l'exercice).

[Airbus Amber]

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		3 732 949	1 384 144
Production stockée		910 020	(6 750)
Production immobilisée		1 206	1 506
Subventions d'exploitation		11 015	7 211
Reprises sur provisions & transferts de charge		139 069	98 021
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		4 794 259	1 484 132
Achats matières premières, autres approvisionnements		932 425	316 582
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		51 023	38 036
Autres achats et charges externes		2 920 332	680 796
Impôts, taxes et versements assimilés		34 873	15 962
Salaires et traitements		498 929	209 135
Charges sociales		227 323	87 761
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		94 067	37 616
Sur actif circulant : dotations aux provisions		94 888	13 052
Pour risques et charges : dotations aux provisions		51 521	18 340
Autres charges		8 396	1 547
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		4 913 775	1 418 827
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(119 516)	65 304
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		332	255
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif im		1 835	2 188
Autres intérêts et produits assimilés		4 823	0
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		1 536	3 647
Différences positives de change		32 994	19 453
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		41 519	25 543
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		119	1 536
Intérêts et charges assimilées		4 827	896
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		4 946	2 499
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		36 573	23 044
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		(82 943)	88 349
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		130	89
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		29 827	8 897
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		29 956	8 986
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 751	143
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		29 457	1 210
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		31 208	1 353
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		(1 252)	7 633
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	21 481	11 818
Impôts sur les bénéfices & (crédits d'impôt)	VIII	(5 622)	4 273
5. BENEFICE OU PERTE		(100 053)	79 892

Nb : les comptes au 31 décembre 2021 sont antérieurs aux opérations de restructurations ayant conduit à la création d'Airbus Atlantic le 1^{er} janvier 2022 (Cf. Faits significatifs de l'exercice).

[Airbus Amber]

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Création d'Airbus Atlantic

Avec effet le 1^{er} janvier 2022, le groupe Airbus a procédé à la réorganisation de ses activités aérostructures en France dans l'objectif d'intégrer au sein de STELIA Aerospace les activités aérostructures d'Airbus Operations exploitées sur ses sites de Nantes et de Saint-Nazaire ainsi que les activités associées situées à Toulouse, en vue de (i) construire un actif stratégique dans le domaine des aérostructures au sein du groupe Airbus et (ii) bâtir une structure aérostructures de premier plan.

L'opération a pris la forme d'un apport partiel d'actifs de la branche d'activités aérostructures par Airbus Opérations SAS à STELIA Aerospace SAS. En rémunération de cet apport 91 280 000 actions nouvelles ont été émises et attribuées à Airbus Operations via une augmentation de capital de 91 280 000 euros et d'une prime d'émission de 1 160 036 569 euros. Dans le même temps, la dénomination sociale de la société STELIA Aerospace a été modifiée en Airbus Atlantic. A la même date, Airbus Operations a effectué une distribution exceptionnelle en nature de ses titres Airbus Atlantic au profit d'Airbus SAS. A l'issue de ces opérations Airbus SAS est devenue l'actionnaire unique d'Airbus Atlantic.

Simultanément à la réalisation de l'apport, Airbus SAS a cédé à Airbus Atlantic son activité de prestation de services de responsable de la performance du flux industriel de l'usine de Nantes et responsable des activités de configuration management et de gestion des modifications majeures et nouveaux développements "ODBN" pour un montant de 721 milliers d'euros.

Taux garanti

Airbus Atlantic facture les entités d'Airbus, en particulier Airbus Operations, en dollars, alors qu'une partie importante de ses coûts opérationnels est en euros. Ceci génère pour Airbus Atlantic une exposition à la variation du taux de change EUR/USD. Dans le cadre de création d'Airbus Atlantic et afin de couvrir cette exposition il a été mis en œuvre un "mécanisme de taux garanti" entre Airbus Atlantic, Airbus Opération SAS et Airbus SAS.

Ce mécanisme, révisable annuellement, vise à garantir un taux de change EUR/USD applicable aux ventes de biens et de services d'Airbus Atlantic à Airbus. Ce taux de change garanti reflète le taux moyen EUR/USD du portefeuille des contrats de vente à terme d'Airbus SAS. Au cours de l'exercice 2022, le taux garanti s'établit à 1,2475 \$/€.

Invasion de l'Ukraine par la Russie

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et les restrictions de contrôle des exportations et sanctions internationales qui en ont résulté à l'encontre de la Russie, Biélorussie et certaines entités et personnes russes ont entraîné une perturbation des activités de la société, de ses opérations, de la gestion des données et de la chaîne d'approvisionnement.

À la suite de l'imposition de restrictions et de sanctions en matière de contrôle des exportations par l'UE, le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres pays concernés par l'activité de la société, le groupe Airbus a annoncé qu'il avait suspendu la livraison d'avions et de services de soutien à des clients russes ainsi que la fourniture de pièces de rechange, d'équipements et de logiciels à la Russie. La société se conforme à toutes les réglementations et sanctions applicables à ses installations et opérations en Russie.

La crise a augmenté l'exposition de la société au risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement. Une partie du titane utilisé par la société provient de Russie, à la fois directement et indirectement par l'intermédiaire des fournisseurs de la société. Bien que les risques géopolitiques soient intégrés dans les politiques d'approvisionnement en titane de la société, l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur la capacité de la société à s'approvisionner en matières premières et en composants et toute extension future des sanctions font l'objet d'un examen permanent.

Le chiffre d'affaires et les résultats d'Airbus Atlantic n'ont pas été affectés de manière significative par l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

[Airbus Amber]

Environnement macro-économique

En 2022, la société a évolué dans un environnement macroéconomique défavorable en raison de l'inflation élevée, de la crise énergétique, de la hausse des taux d'intérêt, mais aussi des effets résiduels de la pandémie de COVID-19.

Au cours de l'année 2022, la société a connu des augmentations de ses tarifs de main-d'œuvre, en raison des hausses de salaires mais aussi de la distribution de primes exceptionnelles accordées aux employés pour les aider à faire face à l'inflation et à la crise énergétique. Par ailleurs, elle a également fait face à des augmentations du coût des matières premières et de l'énergie.

En outre, le renforcement du dollar américain par rapport à l'euro a eu un impact négatif sur l'évaluation à la valeur de marché du portefeuille de couverture, tandis que la hausse des taux d'intérêt a entraîné une diminution des obligations au titre des prestations définies des plans de pension. Les augmentations associées des taux d'actualisation n'ont pas entraîné de charges de dépréciation des actifs à long terme.

Cet environnement a encore accru l'exposition de la société aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Cette perturbation de la chaîne d'approvisionnement a entraîné des pénuries ou des retards dans l'acheminement des matériaux et des pièces, ce qui a gêné la société. Sur le programme de la famille A320, la trajectoire de montée en cadence a été adaptée avec les fournisseurs. Le groupe Airbus progresse désormais vers un taux de production mensuel de 65 appareils d'ici la fin 2024 et de 75 en 2026. Le taux de production mensuel de l'A330 est passé à environ 3 à la fin de 2022 comme prévu et le groupe vise désormais à atteindre la cadence de 4 en 2024. La cadence mensuelle de l'A350 est désormais d'environ 6 appareils. Afin de répondre à la demande croissante de gros porteurs dans le cadre de la reprise du trafic aérien international, et suite à une étude de faisabilité avec la chaîne d'approvisionnement, le groupe vise désormais un taux de production mensuel de 9 A350 à la fin de 2025.

Nouvel accord de protection sociale

Le 25 février 2022, un nouvel accord sur la protection sociale Santé et Prévoyance a été signé en France. En compensation, à partir du 1^{er} janvier 2024 les salariés partant en retraite devront désormais effectuer leur préavis.

Compte tenu des principes comptables appliqués par la société (méthode du corridor) l'impact n'est pas significatif.

[Airbus Amber]

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

[Airbus Amber]

COMPARABILITE DES COMPTES

L'opération d'Apport Partiel d'Actifs par Airbus Opérations SAS (cf. Faits significatifs de l'exercice) a eu un effet significatif sur les comptes d'Airbus Atlantic.

La rémunération de l'Apport a été déterminée sur la base de la valeur réelle de la Branche d'Activité et de STELIA Aerospace.

Dans la mesure où l'Apport implique des sociétés sous contrôle commun, l'inscription de l'Apport dans les livres de STELIA Aerospace s'est faite à la valeur nette comptable des éléments apportés.

Les principaux éléments d'actif et de passif apportés au 1^{er} janvier 2022 sont les suivants:

Rubriques en milliers d'€	Apport
Fonds de commerce	440 000
Autres immobilisations incorporelles	683
Immobilisations corporelles	328 019
Immobilisations financières	0
Total actif immobilisé	768 702
Stocks et encours	276 132
Créances clients	4 359
Autres créances et charges constatées d'avance	17 770
Disponibilités	870 000
Total actif	1 936 963

Rubriques en milliers d'€	Apport
Capital social ou individuel	91 280
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 160 037
Amortissements dérogatoires	134 773
Total capitaux propres	1 386 090
Provisions pour risques et charges	146 647
Dettes fournisseurs	284 775
Provisions règlementées	0
Total passif	1 936 963

La société a estimé l'impact du résultat des activités apportées en 2021 afin d'avoir des éléments de comparabilité.

Les activités apportées auraient généré en 2021 un chiffre d'affaires estimé à 1,8 milliards d'euros et un résultat d'exploitation estimé nul.

[Airbus Amber]

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1er janvier 2018 relatif au Plan Comptable Général et des conventions dites règles et méthodes comparables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ou d'apport. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

[Airbus Amber]

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture future, des consommations passées et de la famille des marchandises en stocks.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

Une provision complémentaire est enregistrée si un indice de perte de valeur est identifié.

3.4 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses ventes en USD (position nettes :ventes moins achats) via le mécanisme de taux garanti (cf. Faits significatifs de l'exercice) ou en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS SE pour ses activités commerciales hors groupe.

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.

Les comptes courants en devises sont réévalués au taux spot fin de mois et ces différences de change sont comptabilisées dans le résultat financier.

3.5 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation. Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par unité d'oeuvre produite.

3.6 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité.

3.7 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

[Airbus Amber]

3.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC.

Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements d'Airbus Atlantic se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net d'Airbus Atlantic concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses (mises à jour et ajustement des hypothèses) soit d'effets d'expérience (différences dues à l'évolution des données des salariés) ex : augmentation salaires. Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

Le coût des services rendus dans l'exercice	Acquisition d'une année de droits supplémentaires
Le coût financier	Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
Le coût des services passés	Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
Les écarts actuariels	Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
L'effet des cessations & liquidations	Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

[Airbus Amber]

3.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoyait que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputable sur les profits futurs de l'entreprise.

La société mère est :

AIRBUS SAS

2 Rond-Point Emile Dewoitine

31700 Blagnac

3.10 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe d'Airbus Atlantic est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Les principales entités du groupes d'Airbus Atlantic étant elles-mêmes consolidées par AIRBUS, le sous-groupe est exempté de produire des comptes consolidés.

NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Apport	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, remboursements, reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	500 828	445 702	9 658	- 168	956 021
- dont en cours	5 336	99	6 211	- 146	6 164
ACTIFS CORPORELS	581 245	990 554	94 923	- 15 568	1 651 154
- dont en cours	4 907	47 693	82 597	- 59 133	71 157
ACTIFS FINANCIERS	118 847	-	51 104	- 997	168 954
- dont filiales	118 717	-	51 096	-	168 946
TOTAL GENERAL	1 200 920	1 436 256	155 685	- 16 732	2 776 130

(1) Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€ et fonds de commerce apporté dans le cadre de la création d'Airbus Atlantic : 440 000 K€

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 54.1 M€ et sont à plus de 1 an.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Apport	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	74 849	5 020	12 184	-4 639	87 414
ACTIFS CORPORELS	382 316	662 535	84 779	-10 373	1 119 257
TOTAL GENERAL	457 165	667 554	96 964	- 15 012	1 206 671

[Airbus Amber]

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2022, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS En milliers d'€	Apport			31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	225 804	67 483	158 321	262 966	80 542	182 423	13 382
En-cours de production	96 400	7 030	89 370	1 422 532	3 282	1 419 250	200 230
En-cours d'étude							302 422
Produits intermédiaires et finis	452		452	208 288	49 105	159 183	138 302
Marchandises	27 990		27 990	25 846		25 846	
TOTAL	350 646	74 513	276 133	1 919 632	132 929	1 786 703	654 337

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 242 M€ versus 84M€ au 31 décembre 2021. Ils correspondent essentiellement aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2022, le capital social se décompose en 291 280 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2022
Capitaux propres à la clôture du 31 décembre 2021 avant affectations	1 090 871
Affectation du résultat 2021 à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	79 892
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	1 170 763
Variations du capital ⁽²⁾	91 280
Variations des primes, réserves, report à nouveau ⁽²⁾	1 160 037
Variations des provisions réglementées ⁽²⁾	133 680
Variations des subventions d'investissement	521
Résultat de l'exercice	(100 053)
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant Affectation	2 456 229

(1) Conformément à la décision de l'Associé Unique du 30 juin 2022

(2) Conformément au traité d'apport partiel d'actifs du 26 octobre 2021 relatif à la création d'Airbus Atlantic, le nombre d'actions émises s'élèvent à 91 280 000 actions.

[Airbus Amber]

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début d'exercice	Apport	Dotations	Reprises	31/12/2022
POUR RISQUES, dont :	116 866	12 021	39 832	37 917	130 802
. Pour pertes à terminaison	78 522		-	5 694	72 828
					-
POUR CHARGES, dont :	85 252	135 187	16 159	9 978	226 620
. Pour engagement de retraite (cf.§ 3.8 & 5.6)	76 280	120 104	12 294	5 411	203 267
. Pour médaille du travail	7 992	12 075	527	2 680	17 914
POUR DEPRECIATION, dont :	79 535	74 529	94 888	94 931	154 021
. Actif circulant : Stocks	55 990	74 514	92 090	89 665	132 929
. Actif circulant : Créances Clients	23 545	15	2 798	5 266	21 091
TOTAL GENERAL	281 654	221 737	150 878	142 826	511 443

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des garanties, des pénalités et des litiges.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception des avances remboursables des programmes A321, A350, Bombardier G7500, TIC H175 et le Falcon F10X dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 430 M€ versus 164M€ au 31 décembre 2021.

Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 249 M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 180 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	31/12/2021	31/12/2022
Avances remboursables	48 239	54 429
<i>Dont intérêts courus</i>	1 099	1 940
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	197 985	179 262
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	1 063	1 112
TOTAL	247 287	234 804

[Airbus Amber]

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 137 M€ (versus 105M€ au 31 décembre 2021) et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lesquels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	3 338	89%	1 083	78%
Export	395	11%	301	22%
TOTAL	3 733		1 384	

Les activités apportées auraient généré en 2021 un chiffre d'affaires estimé à 1,8 milliards d'euros.

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Transferts liés aux charges de personnel	2 100
Indemnités assurances	25
TOTAL	2 125

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 246,63 M€ et concernent essentiellement les projets SA, A350 et Cabin versus 102,6 M€ en 2021.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Divers produits exceptionnels	130
Reprises aux amortissements dérogatoires nettes des dotations	370
Diverses charges exceptionnelles	(1 751)
TOTAL	(1 252)

Le résultat exceptionnel est composé de pénalités et amendes pour 1,3 M€.

[Airbus Amber]

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

Compte tenu du déficit fiscal, la charge d'impôt de l'exercice est nulle.

Le montant des crédits d'impôts s'élève à 5.3 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2022 est de 25%. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Au 31 décembre 2022, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 195 millions d'euros en augmentation de 107 M€.

AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société ne comptabilise pas d'impôt différé au titre des différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 327 M€ et les déficits fiscaux reportables à 195 M€.

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats sont exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	2 140	1 062
Employés, techniciens et maîtrises	4 973	2 002
Agents de fabrication	2 699	929
Contrats Pro & assimilés	9	13
Total	9 822	4 006

Au 01/01/2022, l'opération d'apport partiel d'actifs a donné lieu au transfert de 5 881 salariés vers Airbus Atlantic.

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	Début d'exercice	Apport	31/12/2022
<u>Engagements donnés</u>			
Cautions crédit-bail *	41 191	1 119	39 970
Cautions restitution acompte	2 333		2 479
Cautions diverses	9 092		
Cautions de bonne exécution performance	5 219		5 878
Garantie consentie	649		

* Les cautions au titre du crédit-bail incluent les cautions auprès des crédits-bailleurs de nos filiales pour un montant de 39,1M€ au 31/12/2022.

Par ailleurs, Airbus Atlantic S.A.S. s'est engagé à couvrir les besoins de financement de Stelia Aéronautique Canada pour les 12 prochains mois et pour un maximum de \$135m.

[Airbus Amber]

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	11 539	678	4 992

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	339	0	0	339	0

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.8.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	0,8%
Taux d'augmentation des salaires	3%
Taux de charges patronales management	50,5%
Taux de charges patronales non management	45,2%
Table de mortalité	INSEE TD/TV 2016 - 2018

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
Dettes actuarielles à l'ouverture	97 518
Transfert dette actuarielle d'Airbus Opération SAS	142 992
Coût des services rendus	11 601
Coût financier	2 570
Prestations versées au cours de l'exercice	(5 411)
Ecart actuariel généré sur l'exercice	(46 563)
Modification de régime sur l'exercice	(45 919)
Dettes actuarielles à la clôture (A)	156 787

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	(21 238)
Ecarts générés sur l'exercice	46 563
Modification de régime sur l'exercice	45 919
Amortissement écarts actuariels	(24 496)
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	46 749

	Cf. §4.6
PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)	203 267

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

En millions d'euros et conformément aux règles comptables locales :

Rubriques	Stélla Aérospat Composites	Stélla North America Inc.	Stélla Aerospat Maroc	Stélla Aéronautique Canada Inc.	Aérolla Construction Aéronautique du Maroc	Stélla Aérospat Tunisie	Portallance Engineering	Stélla Aerospat Portugal	Stélla Saint Laurent
Pays	France	Canada	Maroc	Canada	Maroc	Tunisie	France	Portugal	Canada
Exercice clos le	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
SIREN	330316381	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	824042170	N/A	N/A
Pourcentage détention	100%	100%	99,98%	100%	99,87%	100%	51%	100%	100%
Valeur des titres	41,6	3,3	5,0	0,0	24,7	17,7	3,4	2,3	16,9
Dépréciation des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes Encaissés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Chiffre d'affaires	51,1	22,0	30,2	313,9	92,0	94,1	3,5	17,3	18,7
Exercice précédent	50,0	32,3	26,1	313,8	80,7	69,9	3,6	10,6	23,2
EBIT (1)	-7,7	-4,1	0,8	-20,2	0,0	7,9	0,3	0,9	0,0
Exercice précédent	-2,3	-1,8	1,0	-0,4	0,4	1,2	0,8	0,3	0,2
Intérêts et autres produits financiers (incluant les effets de change s/end.)	0,8	-0,5	0,2	-0,7	-1,1	-0,6	0,0	-0,5	-1,3
Exercice précédent	0,4	-0,6	-0,3	-1,6	-0,2	-0,7	0,0	-0,3	-1,0
Impôt	0,2	1,3	0,3	-0,2	0,4	-0,6	0,0	-0,1	1,7
Exercice précédent	0,2	-0,7	0,3	-0,7	0,4	-0,1	0,1	0,0	-1,1
Résultat net	-6,7	-3,3	0,8	-21,1	-0,1	2,9	0,3	0,3	0,3
Exercice précédent	-1,6	1,8	0,4	-1,3	-0,3	0,4	0,7	0,0	-1,9
Endettement (net de cash) + Avances conditionnées	0,6	11,9	-6,4	20,4	-0,8	-2,1	-0,9	30,6	5,4
Exercice précédent	1,1	11,9	-3,2	22,9	23,8	10,3	-1,2	30,0	-5,3

(1) E.B.I.T. : Earnings Before Interest and Taxes (Résultat avant intérêts et impôts)

[Airbus Amber]**5.8 CHANGE ET VENTES A TERME**

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS SE des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

	2021	2022
Nombre d'opérations au 31 décembre	302	173
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	1 659	707
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	1 338	871
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,1326	1,0666
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	1 464	663
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0	1
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	107	96

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 9 M€ versus 13,5M€ en 2021.

5.9 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Les informations relatives aux rémunérations sont disponibles dans le bilan social de la société.